

Séance extraordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 14 juillet 2021, à 19 h 30, au 10, rue King, bureau 400, à Huntingdon. La présente séance est présidée par madame Louise Lebrun, préfète et mairesse de la municipalité de Sainte-Barbe.

**Sont présents à la Salle du Conseil, MRC :**

M. Douglas Brooks, maire de la municipalité de Franklin  
M. Pierre Poirier, maire du canton de Godmanchester  
M. Denis Henderson, maire du canton de Havelock  
Mme Carolyn Cameron, mairesse de la municipalité de Hinchinbrooke  
M. Richard Raithby, maire de la municipalité de Howick  
Mme Agnes McKell, mairesse de la paroisse de Très-Saint-Sacrement  
M. André Brunette, maire de la ville de Huntingdon  
Mme Johanne Leduc, mairesse suppléante de la municipalité de Saint-Anicet

**Sont présents par visioconférence ZOOM :**

Mme Deborah Stewart, mairesse de la municipalité d'Elgin  
M. Jacques Lapierre, maire de la municipalité d'Ormstown

**Sont également présents :**

M. Pierre Caza, directeur général et secrétaire-trésorier  
Mme Chantal Isabelle, directrice générale adjointe et greffière

**Absences :**

M. Gilles Dagenais, préfet suppléant et maire de la municipalité de Saint-Chrysostome  
Mme Linda Gagnon, mairesse du canton de Dundee

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

9396-07-21

Il est proposé par monsieur Pierre Poirier,  
Appuyé par monsieur Richard Raithby, et résolu unanimement, le quorum ayant été constaté, que la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

Il n'y a aucune personne du public présente lors de l'ouverture de la séance.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

9397-07-21

Il est proposé par madame Johanne Leduc,  
Appuyé par madame Agnes McKell, et résolu unanimement,  
Que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions générale de l'assemblée. (Maximum 30 minutes)
4. Administration générale.
  - 4.01 Adoption des États financiers audités 2020-2021 – Place aux Jeunes Haut-Saint-Laurent.
  - 4.02 Adoption des États financiers audités 2020 - Fonds d'investissement local (FIL).
  - 4.03 Adoption des États financiers audités 2020 – MRC du Haut-Saint-Laurent.
5. Varia.
6. Questions de l'assemblée portant uniquement sur les sujets traités à l'ordre du jour. (Maximum 30 minutes)
7. Clôture de la séance.

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALE DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune question reçue.

#### **4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

##### **4.01 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2020-2021 DE PLACE AUX JEUNES**

*ATTENDU* la présentation des États financiers audités (ÉFA) au 31 mars 2021 du projet *Place aux Jeunes* par la firme *BCGO S.E.N.C.R.L.* cabinet d'expertise comptable (*Goudreau Poirier inc.*) à l'occasion d'une séance en comité de travail tenue le 7 juillet 2021;

*ATTENDU QU'*à l'occasion de cette séance, les membres se sont déclarés satisfaits de la présentation de ces États financiers audités et demandent que celui-ci soit soumis pour adoption lors de la séance publique du Conseil de la MRC;

*ATTENDU QU'*il y a lieu d'adopter les États financiers audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 du projet *Place aux Jeunes* pour dépôt auprès du Secrétariat à la Jeunesse et de *Place aux Jeunes en Région inc.*;

*EN CONSÉQUENCE*, il est proposé par monsieur André Brunette,  
Appuyé par monsieur Pierre Poirier, et résolu unanimement,

D'adopter les États financiers audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 du projet *Place aux Jeunes*, tel que présenté par la firme *BCGO S.E.N.C.R.L.* auditeur, pour dépôt auprès du Secrétariat à la Jeunesse ainsi que de *Place aux Jeunes en Région (PAJR)*, et ce, conformément à l'entente intervenue relativement à ce programme entre la MRC du Haut-Saint-Laurent et *PAJR*;

D'autoriser madame Louise Lebrun, préfète, et monsieur Pierre Caza, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer, au nom de l'organisme-promoteur, soit la MRC du Haut-Saint-Laurent, lesdits États financiers.

ADOPTÉ

##### **4.02 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2020 DU FONDS D'INVESTISSEMENT LOCAL (FIL)**

*ATTENDU* la présentation des états financiers audités (ÉFA) 2020 par la firme *BCGO S.E.N.C.R.L. (Goudreau Poirier Inc.)*, à l'occasion d'une séance en comité de travail tenue le 7 juillet 2021;

*ATTENDU QU'*à l'occasion de cette séance, les membres se sont déclarés satisfaits de la présentation des ÉFA 2020 et demandent que ceux-ci soient soumis pour adoption lors de la prochaine séance publique du Conseil de la MRC;

*ATTENDU QU'*à l'occasion d'une séance extraordinaire des membres du Conseil d'administration du Fonds d'investissement local (FIL) de la MRC du Haut-Saint-Laurent, suivi d'une Assemblée générale annuelle de cette corporation, lesquelles ont eu lieu le 12 juillet 2021, ceux-ci ont adopté lesdits états financiers audités et confirmé qu'ils soient déposés au Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

*ATTENDU QU'*il y a lieu que soient déposés aux membres du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent, les États financiers audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, du Fonds d'investissement local (FIL) de la MRC du Haut-Saint-Laurent, puis que ces derniers soient transmis aux ministères concernés;

*EN CONSÉQUENCE*, il est proposé par monsieur Douglas Brooks,  
Appuyé par monsieur Jacques Lapierre, et résolu unanimement,

De confirmer réception des États financiers audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, du Fonds d'investissement local (FIL) de la MRC du Haut-Saint-Laurent, tels que présentés par la firme *BCGO S.E.N.C.R.L. (Goudreau Poirier Inc.)*,

QUE ces États financiers audités 2020 soient transmis aux ministères concernés.

ADOPTÉ

9398-07-21

9399-07-21

**4.03 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS & AUDITÉS 2020 DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT**

*ATTENDU* la présentation des états financiers audités (ÉFA) 2020 la firme *BCGO S.E.N.C.R.L. (Goudreau Poirier Inc.)*, à l'occasion d'une séance en comité de travail tenue le 7 juillet 2021;

*ATTENDU QU'*à l'occasion de cette séance, les membres se sont déclarés satisfaits de la présentation des ÉFA 2020 et demandent que ceux-ci soient soumis pour adoption lors de la séance publique du Conseil de la MRC;

*ATTENDU QU'*il y a lieu d'adopter les États financiers consolidés et audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

9400-07-21

*EN CONSÉQUENCE*, il est proposé par monsieur Denis Henderson, Appuyé par monsieur Jacques Lapierre, et résolu unanimement,

D'adopter les États financiers consolidés et audités pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020, de la MRC du Haut-Saint-Laurent, tels que présentés par la firme *BCGO S.E.N.C.R.L. (Goudreau Poirier inc)* auditeur;

D'autoriser madame Louise Lebrun, préfète, et monsieur Pierre Caza, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer, au nom de l'organisme, soit la MRC du Haut-Saint-Laurent, lesdits États financiers consolidés et audités 2020;

Que ces États financiers consolidés et audités 2020 soient déposés auprès des ministères et partenaires concernés, dont le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), à la Direction régionale de la Montérégie et à la Direction générale des finances municipales.

ADOPTÉ

**5. VARIA**

Aucun sujet.

**6. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS TRAITÉS À L'ORDRE DU JOUR (MAXIMUM 30 MINUTES)**

Aucun citoyen n'est présent et aucune question n'est soumise.

**7. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,

9401-07-21

Il est proposé par madame Agnes McKell, Appuyée par monsieur Richard Raithby, et résolu unanimement, Que la séance soit levée.

ADOPTÉ



Louise Lebrun  
Préfète



Pierre Caza  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Louise Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal (RLRQ, chapitre C-27.1)